



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 07/11/17 (Villeneuve-de-Rivière)

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public : 8	DUCLOS Jean-Yves GASTO-OUSTRIC Magali SIOUTAC Gilbert BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy DOUGNAC Jean-Claude MARTIN Robert NOMDEDEU Raymond
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 1	PANATIER Danièle
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 3	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc CASTEX Jean-Bernard GIMENEZ Philippe
Membres titulaires du collège privé : 13	SALLES Yves SCHIAVON Françoise MERCIER Claire-Emmanuelle RAZONGLES Charles (arrivée à 15h25) MONTSARRAT Michel GAUT Patrice MURAT Hervé NEUMAN Jean-Pierre SORIN Emmanuel ADOUE Jean GOIRAND Georges SAUNIER-BORRELL Philippe LAMOUROUX Christian
Membres suppléants du collège privé sans voix délibérative : 1	VIALLET Marie
Conseil Régional Occitanie	PALACIN John KOO Elia

Double-quorum atteint

26 membres présents dont 21 votants sur 26 : dont 9 membres du collège public (sur 12) et 12 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	BRILAUD Philippe ; LACROIX Nathalie
Membre du collège privé	DUCASSÉ Jean-Louis ; MARTIN Rémy TALBOT Julie ; CASTAING Guillaume
ASP	RIVOT Véronique
DDT	DEHONDT Aurélie

Rappel de l'ordre du jour

- Point d'information sur la coopération LEADER et état d'avancement de la maquette financière
- Proposition d'un projet pour programmation :
 - o « Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des maux mots » (Association Les Rencontres Lyrique de Luchon)
- Présentation de 3 projets pour analyse préalable :
 - o Réhabilitation de la halle aux grains de Saint-Gaudens en halle de marché de proximité (Commune de St-Gaudens)
 - o Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres (Communauté de communes cœur et coteaux de Comminges)
 - o Maison de services à Boulogne-sur-Gesse (Communauté de communes cœur et coteaux de Comminges)

Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

1/ Etat d'avancement de la maquette financière et point d'information sur la coopération LEADER

Point sur la consommation de l'enveloppe financière

6 projets programmés à ce jour sur 5 fiches-actions représentent 10,5% de la maquette globale soit 272 825,98 €.

Fiches-action GAL Comminges Pyrénées	Montant LEADER dédié	Programmé	%	Reste à programmer	Nb projets
1 - Patrimoine / culture	140 000 €	50 000,00 €	35,71%	90 000 €	1
2 - Innovation / TIC / ESS	250 000 €	0,00 €	0,00%	250 000 €	0
3 - Tourisme	350 000 €	0,00 €	0,00%	350 000 €	0
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	350 000 €	72 690,76 €	20,77%	277 309 €	2
5 - Equipements et services de proximité (hors santé)	400 000 €	100 000,00 €	25,00%	300 000 €	1
6 - Equipements et services de proximité (santé)	300 000 €	0,00 €	0	300 000 €	0
7 - Agriculture locale / circuits-courts et agriculture biologique / Diversification des activités agricoles via l'agritourisme	200 000 €	0,00 €	0,00%	200 000 €	0
8 - Valorisation économique des ressources naturelles locales : forêt bois - artisanat	200 000 €	15 235,22 €	7,62%	184 765 €	1
9 - Mobilité / Economie d'énergie / Energies renouvelables (hors production) / Economie circulaire	180 000 €	0,00 €	0,00%	180 000 €	0
10 - Coopération	50 000 €	0,00 €	0,00%	50 000 €	0
11 - Animation et gestion du GAL	180 000 €	34 900,00 €	19,39%	145 100 €	1
TOTAL	2 600 000 €	272 825,98	10,49%	2 327 174 €	6

Il est convenu qu'une réflexion sur la répartition financière des fiches-actions soit à l'ordre du jour du prochain Comité du 19/12.

Un tableau intégrant les projets déjà présentés au GAL et prévus pour être présentés pour analyse préalable sera réalisé afin de prendre en compte l'ensemble des projets potentiels.

En même temps, l'analyse devra tenir compte des raisons pour lesquelles certaines fiches-actions sont moins consommées et des priorités que se donne le GAL en matière de thématiques à soutenir.

Bien qu'il y ait un enjeu autour de la consommation des crédits, une décision de nouvelle répartition de l'enveloppe financière entre fiche-action ne devra pas se faire au détriment de projets qui verraient le jour plus tardivement dans la programmation.

Point sur la coopération LEADER

Un point sur la mesure coopération (fiche-action 10) est présenté en vue du séminaire du Réseau rural national (animé par le Ministère de l'agriculture) autour de la coopération LEADER organisé les 6 et 7 décembre au Grau du Roi, et du temps de réflexion prévu à l'ordre du jour du prochain Comité du 19/12 sur d'éventuelles modifications à prévoir sur la répartition financière des fiches-actions.

Coopération LEADER ⇔ entre territoires (projets interterritoriaux ⇔ entre plusieurs territoires d'un même État membre ou transnationaux ⇔ entre territoires situés dans plusieurs États membres et/ ou dans des pays au-delà des frontières de l'Union Européenne)

Les partenaires européens pourront être situés en zone rurale ou urbaine ; les partenaires non-européens devront être localisés en zone rurale.

La coopération est mise en œuvre sous la responsabilité d'un GAL coordonnateur

Les partenaires du GAL peuvent être :

- un ou des GAL
- un groupement de partenaires locaux publics et privés sur un territoire

L'accord de coopération : il fixe les objectifs et les missions de chacun des partenaires => obligation d'une action commune concrète (exposition, manifestation, etc.) ou d'une forme de valorisation des expériences de coopération sur les territoires concernés (livrable...)

Quelques éléments de cadrage définis dans la fiche-action 10 « coopération » du GAL :

Objectifs stratégiques : Fédérer autour de l'identité Comminges Pyrénées pour renforcer l'attractivité du territoire

Effets attendus :

- La coopération comme outil pour répondre aux objectifs opérationnels de la stratégie LEADER : mutualisation des compétences, des moyens (humains et financiers), expérimentations communes, confrontation des spécificités des territoires pour développer des actions qui n'auraient pas pu être réalisées sans coopération (tant en termes de qualité des actions menées que de coût)
- Ouvrir le territoire vers l'extérieur, à l'échelle internationale notamment

Types d'actions communes soutenues :

- Etude-action : recherches, rencontres et travail en réseau : partage d'expériences, de méthodes et de bonnes pratiques, élaboration d'une stratégie commune / d'un projet commun
- Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie commune/du projet commun : en matière de fonctionnement (formations, communication, sensibilisation/information, animation et accompagnement) ou d'investissement (lié à la mise en œuvre de la coopération)

Les conditions d'intervention de LEADER pour les projets de coopération sont différentes des autres projets :

- Leader peut intervenir jusqu'à 60 % du montant éligible (contre 48 %)
- Le plancher d'aide FEADER est de 5 000€ (contre 10 000 €)
- Ainsi le montant éligible minimal d'un projet est de 8 500 € (contre 22 000 €)

Projection d'une vidéo sur la démarche de coopération Leader et les séminaires du Réseau rural (<https://vimeo.com/153115776>).

Il est proposé à deux membres du GAL de participer à ce séminaire (un élu, un privé). Le programme sera envoyé au GAL dès qu'il sera connu. Les membres du GAL intéressés sont invités à se manifester auprès de Florence ou Marie pour l'inscription et les aspects logistiques.

2/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

Nom du projet : Projet artistique et culturel au service de l'inclusion sociale : « Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des maux mots »

Porteur de projet : Association Les Rencontres Lyrique de Luchon

Fiche-action n°5 : Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité

FEADER sollicité : 24 444 € (soit 42% du montant total du projet)

Présentation du projet en analyse préalable : 04/04/17

BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Rémunération intervenants	32 400,00 €
Frais de déplacement des artistes	8 226,03 €
Achats matériels	2 889,24 €
Livre d'art	7 061,58 €
Livre audio	6 948,98 €
Communication	1 182,40 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles	58 708,50€

PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financiers nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DRAC	7 500	12,8 %
Région Occitanie	8 796	15 %
SOUS-TOTAL	16 296	27,8 %
Autofinancement	17 698,50	24,2 %
Financement FEADER sollicité	24 444	48 %
TOTAL	58 708,50 €	100 %

NOTATION DU PROJET

Le détail de la notation est indiqué en annexe.

Notation du projet : 19/31 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7/10

2/ La stratégie locale : 6/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 4/4

Avis du Comité de programmation : favorable défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 24 444 €.

Monsieur Razongles rejoint le Comité.

3/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Trois projets sont présentés :

- Réhabilitation de la halle aux grains de Saint-Gaudens en halle de marché de proximité (Commune de St-Gaudens)
- Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs-centres (Communauté de communes cœur et coteaux de Comminges)
- Maison des services à Boulogne-sur-Gesse (Communauté de communes cœur et coteaux de Comminges)

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issue de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

Réhabilitation de la halle aux grains de Saint-Gaudens en halle de marché de proximité

Porteur de projet : Commune de St-Gaudens

Fiche-action n°4 : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 15 % du montant total du projet)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant € HT
Honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage	15 000
Honoraires de maîtrise d'œuvre	45 000
Travaux	600 000
<i>Equipements (estimation, dépenses non présentées au programme LEADER)</i>	
TOTAL	660 000 €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DRAC	100 000	15 %
Région	60 000	9 %
Département	180 000	27 %
SOUS-TOTAL	340 000	51 %
Autofinancement	220 000	34 %
Financement FEADER sollicité	100 000	15 %
TOTAL	660 000	

Présentation du projet par Magali Gasto-Oustric, adjointe au Maire ; Michel Chaput et Frédéric Gelé responsable des services techniques à la Mairie de St-Gaudens.

Échanges avec le porteur de projet

Magali Gasto-Oustric, Michel Chaput, Frédéric Gelé et Jean-Yves Duclos quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Stratégie locale	Le projet est globalement cohérent avec les objectifs de la fiche-action 4.	
Faisabilité et après-projet	Type d'investissement qui peut avoir un impact positif (commerces, vie locale, tourisme) sur la ville de Saint-Gaudens et le Saint-Gaudinois voire au-delà si la halle réussie à être attractive.	Nécessité d'une animation pour développer l'attractivité de la halle et de nouveautés pour attirer de nouvelles clientèles (y compris en termes de produits) Sur l'animation : rôle de la commune en tant que structure porteuse mais également des commerçants Besoin d'approfondir une identité pour assurer cette attractivité : via une place donnée aux produits locaux soit au sein des stands composant la halle, soit à travers des événements/animations thématiques. Un règlement intérieur ou une charte permettrait d'être un outil à l'aide de cette exigence que pourrait fixer la commune. Des baux seraient pertinents à mettre en place avec les commerçants

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Etude stratégique pour la revitalisation des bourgs centres

Porteur de projet : La 5C

Fiche-action n°4 : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural

FEADER sollicité : 10 051 € (soit 38% du montant total du projet)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Montant de l'étude : 26 220 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : FNADT	10 925	42%
Autofinancement	5 244	20 %
Financement FEADER sollicité	10 051	38 %
TOTAL	26 220 €	

Présentation du projet par Magali Gasto-Oustric, Vice-présidente, Jean-Bernard Castex, Vice-président et Pauline Lacroix, directrice générale adjointe des services

Échanges avec le porteur de projet

Magali Gasto-Oustric, Jean-Bernard Castex, Alain Boubee, Gilbert Sioutac, Guy Loubeyre, Jean-Yves Duclos et Pauline Lacroix quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Stratégie locale	Le projet est globalement cohérent avec les objectifs de la fiche-action 4.	
Faisabilité et après projet		<p>Quid du lien avec la politique bourgs-centres de la Région ? Cela peut-être une aide tremplin à la mise en œuvre des plans d'action. Dans quelle mesure l'étude sera mobilisée comme support des plans d'actions des communes ?</p> <p>Enjeux/éléments à prendre compte dans l'étude pour définir les plans d'actions : lieux de vie (bars, restaurants...), le réseau associatif, les différentes strates d'âges des populations et leurs enjeux spécifiques notamment en termes d'accès aux services</p>

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Maison des services à Boulogne-sur-Gesse

Porteur de projet : Communauté de communes cœur et coteaux de Comminges

Fiche-action n°5 : Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité

FEADER sollicité : 100 000 € (soit 7,9 % du montant total du projet)

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) □ TTC ou X HT
LOT 1 : Gros œuvre VRD	460 000
LOT 2 : Chauffage	244 000
LOT 3 : Electricité	120 000
LOT 4 : Menuiserie	210 000
LOT 5 : Faux Plafonds	82 000
LOT 6 : Sol	43 000
LOT 7 : Peinture	51 000
LOT 8 : Ascenseur	50 000
TOTAL	1 260 000

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs publics nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DETR + FSIL	400 000	31.7 %
Région	100 000	8 %
Département	200 000	15.9 %
Autres (préciser) : CAF/DRAC/ Enveloppe parlementaire	124 000	9.8 %

SOUS-TOTAL	824 000	
Autofinancement	336 000	26.7 %
Financement FEADER sollicité	100 000.00	7,9 %
TOTAL	1 260 000 €	

Présentation du projet par Jean-Bernard Castex, Alain Boubee et Pauline Lacroix

Échanges avec le porteur de projet

Maqali Gasto-Oustric, Jean-Bernard Castex, Alain Boubee, Gilbert Sioutac, Guy Loubeyre, Jean-Yves Duclos et Pauline Lacroix quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Monsieur Adoue, Vice-Président du GAL assure l'animation du GAL en l'absence de Monsieur Duclos.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
Fondamentaux du programme LEADER		Ce type d'équipements pouvant se développer ailleurs sur le territoire du Comminges : intérêt à travailler à la transférabilité du projet (difficultés, démarchage auprès des partenaires, évaluation des besoins, maillage...)
Stratégie locale	Cohérence du projet avec la fiche-action 5	Cas d'études à l'échelle des communautés de communes sur la question du maillage des services : quel lien avec les réflexions dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale du Comminges ?
Faisabilité et après projet		Besoins à préciser sur la partie tiers-lieux. Nécessité d'une animation du site. Quid du lien entre ce projet et le plan d'actions mis en œuvre suite à l'étude revitalisation ? Quelle complémentarité de cet équipement par rapport à un maillage sur le territoire (de la communauté de communes et des deux autres communautés du Pays)

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Prochaine réunion le mardi 19 décembre au Syndicat des eaux de la Barousse et du Comminges à Villeneuve-de-Rivière (l'ordre du jour sera communiqué ultérieurement)

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays Comminges Pyrénées
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées



Annexe : détail de la notation des dossiers programmés

	PROGRAMMATION Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien (Rencontres lyriques de Luchon) - Fiche-action n°5 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)			
Critères d'analyse	NOTE FINALE	BAREME	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2	2/3	7/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2	2/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1	1/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1	1/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1	1/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1	1/4	6/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2	2/4	
2, C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2	2/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	1	1/2	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2	2/5	2/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1	1/1	4/4
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1	1/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	1	1/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	1	1/1	
NOTE FINALE	19	19/31	
		Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet	
		NC : Non concerné	